

BOUÉE

INFOS | n° 239



Magazine d'informations municipales

Spectacle d'humour

Offert par la
municipalité

SALLE DES FÊTES

Animé par



MICKY



Isabelle
LE FAUCHEUR



MARVIN



Pierre Alexandre
BOSQUET

Infos & réservations

à partir du 5 septembre
au 02 40 56 12 18
ou en mairie

Nombre
de places
limité

Samedi
7 octobre 2023
20h30

© mickymj_off_humoriste

© isabelle.lefaucheur

© marvinjeyy

© pierrealexandrebosquet

www.bouee.fr

Sommaire

Infos Municipales.....	2
Histoire locale.....	9
Culture.....	11
Associations.....	12
Infos pratiques.....	14

Bulletin municipal n° 239

Mairie de Bouée

2, route du Syl - 44260 BOUÉE

Tél. 02 40 56 12 18 - Fax 02 40 56 14 33

Courriel : accueil@bouee.fr

Site : www.bouee.fr

Directeur de publication :

André LE BORGNE

Rédaction :

Antony PEIGNET,

Pierre DURAND,

Odile SOUDAIS.

Maquette : Antony PEIGNET

Impression : Goubault Imprimeur

Tirage : 500 exemplaires

Prochaine parution

Dépôt des articles et annonces, à la mairie ou par mail à accueil@bouee.fr avant le 1^{er} octobre 2023

Retrouvez tous les Bouée Infos sur notre site internet www.bouee.fr

Edito

Chers Bouésiennes, chers Bouésiens,

Voici venu le temps de la rentrée, rentrée scolaire pour nos jeunes, rentrée professionnelle pour les actifs et retour à la vie courante pour les autres. J'espère que vous avez pu et su profiter de cette période d'été pour déconnecter, vous ressourcer et faire le plein d'énergie jusqu'aux prochaines vacances.

Le 31 août s'est d'ailleurs déroulée la « Prérentrée » des agents communaux, avec une attention particulière pour les thèmes scolaires, restauration et entretien. Cette réunion élus-agents a permis de faire le point sur l'année écoulée et de présenter l'organisation et les différents projets pour l'année à venir.

Une nouvelle fois, le forum des associations a permis de présenter aux habitants les activités sportives, culturelles et de loisirs, proposées par les associations de Bouée. Le dynamisme d'une commune se mesure aussi au dynamisme de ses associations, toutes soutenues par la municipalité, alors n'hésitez pas à vous inscrire même en cours d'année.

S'il est une association emblématique de la commune, et même si l'activité a été reprise par la Communauté de Communes, je veux citer la Bibliothèque de Bouée qui a fêté ses 40 ans le 9 septembre. Un grand merci à tous ces bénévoles.

Parmi les chantiers de cet automne, il faut noter la construction du futur Centre Technique Communal qui devrait sortir de terre au plus tard début 2024. Nous vous le présenterons plus en détail dans une prochaine édition.

Autre projet, la rénovation de la salle polyvalente, pour laquelle nous sommes accompagnés par Loire Atlantique Développement. Afin de bien préparer le projet, la municipalité a souhaité mettre en place une concertation avec les associations utilisatrices de la salle actuelle pour mieux cerner les besoins en tenant compte des contraintes budgétaires et foncières.

Très bonne rentrée à toutes et à tous.

Infos municipales

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal mardi 27 juin 2023

- **DÉSIGNE** Mme SURGET en tant que secrétaire de séance - voté à l'unanimité ;
- **A PRIS ACTE** des Décisions du Maire prise en vertu des délégations confiées par délibération du 27 mai 2020 ;
- **A DÉBATTU** du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) ;
- **VALIDE** la suppression à compter du 1^{er} janvier 2024 du reversement de la Taxe d'Aménagement à hauteur de 1% pour la Communauté de Communes Estuaire et Sillon et **AUTORISE** le Maire à signer tout document afférent à la présente décision - voté à l'unanimité ;
- **VALIDE** le projet de règlement intérieur du restaurant scolaire à compter du 1^{er} septembre 2023 - voté à l'unanimité ;
- **DÉCIDE** de modifier le tableau des effectifs à compter du 1^{er} septembre 2023 par la modification d'un poste d'adjoint technique territorial passant de 17,42/35e à 16/35e soit moins de 10% et **AUTORISE** le Maire à signer tout document afférent à la présente délibération - voté à l'unanimité ;
- **DÉCIDE d'ADOPTER** une motion de soutien à Yannick MOREZ et contre les violences faites aux élus - voté à l'unanimité ;
- **A PRIS ACTE** du Compte rendu du dernier Conseil d'école

Présentation des services municipaux

Le service Éducation-Restauration-Entretien 2^e partie

L'équipe municipale est épaulée au quotidien par des femmes et des hommes qui mettent en œuvre ses décisions pour le bien des bouésiennes et bouésiens. Suite au Bouée Infos vous présentant le service administratif et une première partie de l'équipe du service « Éducation-Restauration-Entretien », nous poursuivons par l'équipe travaillant au Bâtiment Accueil Enfance (BAE) à la restauration et entretien des locaux municipaux.

Le temps de pause méridienne est un moment sur lequel la municipalité et les agents municipaux présents s'investissent au quotidien. De par la qualité des repas avec un cahier des charges prévoyant au moins 20% d'alimentation bio par jour, priorité aux circuits courts et

de qualité ou encore suppression du plastique comme contenant sont privilégiées. Servir un repas pour 100 à 130 enfants par jour nécessite une logistique, des étapes de préparation indispensables et du personnel qualifié et investi.

L'équipe (incluant les deux ATSEM qui vous ont été présentées lors de la précédente édition) assurant l'animation et le service pendant le temps de restauration agit au quotidien pour faire vivre son projet pédagogique, assurer un cadre rassurant, en lien avec les parents et les équipes éducatives accompagnent les enfants dans l'apprentissage des règles de vie en collectivité ou encore la sensibilisation au goût. Portraits de ces femmes engagées au quotidien pour le bien-être de vos enfants...

Nadine ANDRÉO

Coordnatrice du Temps méridien (directrice du Périscolaire)

Depuis quand travaillez-vous à Bouée ?

Depuis 12 ans.

Quel est votre parcours ?

J'ai travaillé plus de quinze ans dans le commerce. La venue de mon premier enfant et ma propre enfance m'ont fait basculer dans un autre monde. Depuis j'ai dévoré les livres sur l'enfant pour comprendre leur fonctionnement, préparé le concours d'auxiliaire de puériculture, passé le CAP petite enfance, plusieurs expériences dans l'animation et me voilà sur bouée pour relever un beau challenge.

En quoi consiste votre travail ?

Veiller au bon fonctionnement des services périscolaire, centre de loisirs (services de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon, restauration, veiller au bien-être de chaque enfant dans sa globalité, veiller au bien-être de l'équipe assurer la sécurité des enfants, du personnel, des locaux, garder une constante communication avec les familles les écoles, la mairie, la CCES..., coordonner et accompagner l'équipe pour répondre au projet éducatif, et construire le projet pédagogique, assurer la gestion administrative financière...

Amanda BRIDE

Agent de pause méridienne – coordination des projets de pause méridienne - entretien des locaux

Depuis quand travaillez-vous à Bouée ?

Je travaille à Bouée depuis fin 2018.

Quel est votre parcours ?

Je suis titulaire du CAP Petite Enfance.

En quoi consiste votre travail ?

Accueillir les enfants lors de la cantine scolaire, assurer la sécurité des enfants, appliquer les règles d'hygiène et de sécurité, entretenir les locaux et le matériel mis à disposition des enfants, connaître les règles de tri sélectif, connaître les règles d'hygiène et de technique d'entretien ; savoir être polyvalent, autonome, responsable, discret, patient.

Je coordonne les projets de la pause méridienne tel que la démarche lancée récemment de réduction des déchets et du gaspillage alimentaire en lien avec les élus, Nadine, les collègues, notre DGS et les partenaires.

Raphaëlle COLLET

Agent de restauration et d'entretien – entretien de la Salle Polyvalente

Depuis quand travaillez-vous à Bouée ?

Je travaille à Bouée depuis août 2021.

Quel est votre parcours ?

Je suis diplômée d'une école de terrain restauration où j'ai passé un BEP option restaurant puis un bac technologique service et cuisine j'ai eu la chance de pouvoir travailler dans de beaux établissements dans la région mais ma vie de famille a fait que j'ai quitté ce domaine. Une opportunité s'est offerte à moi j'ai travaillé en crèche en tant que cuisinière et j'ai une révélation celle de travailler avec les enfants.

La mairie de Bouée recherchait un agent sur la pause méridienne j'ai postulé et été prise cela me permet d'allier mon domaine, la restauration, et de travailler avec les enfants.

En quoi consiste votre travail ?

Mon travail consiste à préparer en binôme avec Brigitte la cantine : préparation des repas, débarrassage, nettoyage, gestion des menus et encadrement des enfants. J'assure l'entretien de la Salle Polyvalente depuis cette rentrée. Je suis également animatrice en périscolaire.



Brigitte FAUCHEUX

Agent de restauration et d'entretien – entretien de la Salle des Fêtes, la Mairie et Bibliothèque



Depuis quand travaillez-vous à Bouée ?

Je travaille à Bouée depuis septembre 2001.

Quel est votre parcours ?

J'ai travaillé sept ans en région parisienne dans une maternité, j'ai fait du ménage dans des sociétés de nettoyage et en maison de retraite.

En quoi consiste votre travail ?

Mon travail consiste à préparer la mise en chauffe des repas, suivre avec Raphaëlle et Nadine la qualité et la quantité des repas, mise en place du service, servir, encadrer les enfants pendant le temps méridien, gérer la plonge, entretien des locaux de la Mairie, la Salle des fêtes et la Bibliothèque.

Loetitia MERRIEN

Agent de pause méridienne – responsable commande des produits d'entretien - entretien des toilettes publiques

Depuis quand travaille-t-elle à Bouée ?

Loetitia travaille sur Bouée depuis juillet 2016.

En quoi consiste son travail ?

Elle est responsable des commandes de produits d'entretien de la commune et des lessives du restaurant scolaire. Elle encadre et anime le temps méridien. Elle assure l'entretien des toilettes publiques.

Bienvenue à Yacine !

Une apprentie en Mairie pendant deux ans !

Les élus et le directeur général des services ont souhaité participer à la démarche proposée par l'institut de Préparation à l'Administration Générale (IPAG) – Université de Nantes de créer un cursus en alternance en Master d'Administration Publique. Promouvoir les métiers de la fonction publique territoriale pour générer des vocations et permettre à terme de pourvoir aux nombreux postes restant à vacants à ce jour. L'occasion était aussi de soutenir les élus et le service administratif.

Yacine MBODJ, jeune étudiante brillante, s'est portée candidate pour cet apprentissage de deux ans en tant que Responsable du secrétariat général, présentation...

Pouvez-vous vous présenter ?

Je me nomme Yacine MBODJ. J'ai 26 ans et je suis de nationalité sénégalaise. Arrivée en France en 2020 pour la poursuite de mes études après une licence en Histoire moderne et contemporaine au Sénégal, je me suis d'abord inscrite en master 1 histoire à l'université de Poitiers avant de me réorienter en master science politique au sein de la même université, car étant guidée par mes appétences en service et action publics. Je serais donc très prochainement titulaire d'un master en science politique parcours Action publique territoriale. Il reste juste la soutenance du mémoire qui est prévue à la fin du mois de septembre. Une partie de mon master 1 a été effectuée en Belgique en Erasmus.

Sur le plan professionnel, je viens de terminer dans le cadre de mon master un stage de 6 mois au sein du conseil départemental de la Charente à Angoulême en tant que chargée d'évaluation des politiques publiques numériques en faveur des personnes âgées au sein de la direction de l'autonomie.



Pourquoi vous êtes-vous inscrite dans ce nouveau cursus en alternance à l'IPAG de Nantes ?

Je me suis inscrite à l'IPAG pour compléter ma formation. En effet, dans le but d'occuper un poste au sein de l'administration sénégalaise plus particulièrement dans une collectivité territoriale, je me suis rendu compte après mon stage de 6 mois au conseil départemental de la Charente à Angoulême qu'il me manquait des connaissances fondamentales notamment en matière de pilotage des politiques publiques et de maîtrise des finances et marchés publics pour réussir ma future carrière professionnelle. Ainsi, j'ai très vite été intéressée par le contenu du programme de Master en alternance Administration publique de l'IPAG de Nantes Université dans la mesure où elle me permettra de compléter ma formation en acquérant des connaissances théoriques et pratiques et en approfondissant mes connaissances et expertises actuelles.

Pourquoi avoir candidaté à Bouée ?

Avec plusieurs propositions reçues, j'avais un embarras de choix pour mon lieu d'apprentissage. J'ai cependant opté pour l'offre de la commune de Bouée pour diverses raisons. Tout d'abord, je garde un bon souvenir de mon premier passage dans une collectivité territoriale de la Charente où j'ai fait 6 mois de stage tant sur l'environnement de travail et son objectif premier de service de proximité.

Ensuite, le côté polyvalent du poste avec le défi d'apporter un appui administratif transversal auprès de la direction générale des services sur les missions et activités qui y sont développées correspondait à mes attentes.

Enfin, de tous les entretiens passés, les interlocuteurs à la mairie se sont vraiment plus intéressés à la cohérence de mon projet et à ma réussite. J'espère ne pas vous décevoir et répondre à vos attentes à la fin de ce contrat.

Je suis ravie d'intégrer l'équipe municipale et réitère mes sincères remerciements à Monsieur le Maire et Monsieur DURAND.

Vivement mon intégration pour relever les défis !

Bienvenue à Énaël Né à Bouée !

28 ans après la dernière naissance sur la commune (en 1995), la famille CLAUDE, récemment installée sur Bouée, s'est agrandie à leur domicile. La municipalité a souhaité marquer cet événement en remettant aux heureux parents un présent pour souhaiter la bienvenue à leur fils Énaël. Donner naissance à leur enfant à la maison, un choix assumé et souhaité. Nous avons proposé à Florian et Ambre de nous partager cette expérience et leur ressenti sur la commune.



Depuis combien de temps habitez-vous Bouée ?

Nous nous sommes installés il y a presque un an, en septembre 2022.

Pourquoi avoir choisi notre commune ?

Bouée correspondait à beaucoup de nos critères, en premier de vivre à la campagne mais à la fois être à proximité de grandes villes comme Savenay ou Nantes. Nous arrivions de Montpellier. Avoir des vaches comme voisines ça n'a pas de prix ! Nous apprécions vivre sur la commune.

Qu'est-ce qui vous plaît le plus à Bouée ?

Le calme !

Donner naissance à votre deuxième enfant à domicile, était-ce un choix ?

Oui pleinement assumé. Notre premier enfant, Maïa, est déjà né à domicile. Pour nous, donner naissance c'est le choix de l'intimité, d'accueillir notre enfant chez soi. Il y a 65 ans cela était assez banal de donner naissance à son enfant à son domicile.

Nous sommes accompagnés et suivis par une sage-femme du début de la grossesse à la naissance.

C'est le sérieux avantage de ce choix, nous gardons le même interlocuteur tout au long du parcours. Une confiance s'installe. Cette personne devient un membre de la famille à part entière. Nous avons d'ailleurs gardé contact avec la sage-femme.

Que conseillerez-vous à des familles qui souhaiteraient vivre cette expérience ?

Se faire confiance.

Pass'Sport Dispositif reconduit pour cette année

La pratique d'une activité sportive régulière est essentielle pour la santé et le bien-être des enfants. C'est pourquoi, l'État a mis en place le Pass'Sport pour favoriser l'inscription de 6,7 millions d'enfants et jeunes adultes dans un club sportif, une association ou une salle de sport pour la saison 2023-2024.

Qu'est-ce que le Pass'Sport ?

Le Pass'Sport est une allocation de rentrée sportive de 50 € par enfant/jeune adulte pour financer tout ou partie de son inscription dans un club sportif volontaire et lui permettre de participer aux activités qu'elle organise au titre de la saison 2023-2024. Le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques

Qui est concerné ?

Cette aide de l'État est destinée aux bénéficiaires nés entre :

- ✓ Le 16 septembre 2005 et le 31 décembre 2017 bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) 6 à 17 ans révolus.
- ✓ Le 1^{er} juin 2003 et le 31 décembre 2017 bénéficiant de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) 6 à 19 ans révolus.
- ✓ Le 16 septembre 1992 et le 31 décembre 2007 bénéficiant de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) 16 à 30 ans
- ✓ Les étudiants âgés au plus de 28 ans révolus qui justifient être bénéficiaires d'une bourse sur critères sociaux de l'enseignement supérieur pour l'année universitaire 2023-2024.

Où l'utiliser ?

Le Pass'Sport peut être utilisé auprès des structures éligibles suivantes :



- ✓ Les associations et structures affiliées aux fédérations sportives agréées par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques.
- ✓ Les associations agréées JEP ou Sport et les structures du loisir sportif marchand (par exemple une salle de fitness, une salle d'escalade, un club de foot 5 ou une patinoire...).

Comment cela fonctionne ?

Fin août 2023, un email sera envoyé par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques aux jeunes et aux familles éligibles. Cet email contiendra un code unique Pass'Sport permettant de bénéficier d'une déduction de 50 € au moment de l'inscription dans un club sportif éligible. Un portail « Pass'Sport » est d'ores et déjà en ligne où vous trouverez toutes les informations utiles : carte des clubs, sports proposés et dès la fin août la possibilité de récupérer votre code si vous l'avez perdu. Rendez-vous dans le club de votre choix pour vous inscrire et bénéficier de l'aide Pass'Sport immédiate sur présentation de votre code personnel. La famille du sport s'ouvre à vous, pour votre plaisir et votre bien-être.

Plus d'informations :
www.pass.sports.gouv.fr

Infos municipales

Boîte à livres

Inauguration officielle !

Jeudi 6 juillet dernier, la municipalité a tenu à inaugurer officiellement ; en présence de l'équipe enseignante de l'école des courlis, des enfants, des parents, des animatrices du périscolaire ; la boîte à livres réalisée par les élèves, parents et enseignants de l'école Les Courlis, avec le soutien financier de la commune.



Ce nouvel équipement embellit l'espace public et permet à petits et grands de partager ses lectures ou d'en découvrir de nouvelles. Il connaît déjà un grand succès. Nous comptons sur chacune et chacun pour en prendre soin ! Nous remercions encore vivement toutes celles et tous ceux qui ont participé à cette belle réalisation. Comme l'a dit le Maire lors de son discours : « *Lisez, lisez, lisez !* ».



Soutien aux élus locaux Stop à la violence !

Lundi 3 juillet dernier, la municipalité de Bouée a répondu présent à l'appel national de l'Association des Maires de France (AMF).

Le Maire a lu le communiqué de presse de l'AMF et affirmé son refus de la violence et formulé un appel au calme et à la raison.

Nous remercions les concitoyens qui ont répondu présent à l'appel.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, le 27 juin dernier, a adopté une motion de soutien à l'ancien Maire de Saint-Brévin-les-Pins et contre les violences commises de plus en plus contre les élus.

Rentrée des services municipaux

Instituée l'année dernière, la rentrée des services municipaux a été proposée pour une deuxième édition.

L'équipe de pause méridienne a pu travailler pendant 2h pour préparer au mieux cette rentrée, organiser les derniers aménagements nécessaires tenant compte du bilan réalisé en juillet dernier.

Bureau municipal et Direction ont pu faire un point de l'actualité réglementaire et communale (notamment les projets en cours) et préciser à l'ensemble des agents municipaux les priorités à venir.

Un des objectifs collectifs qui a été présenté est l'engagement de différentes initiatives en faveur du développement durable notamment la réduction de l'usage du plastique jetable à tous les niveaux ou encore le recyclage du papier.

Ce temps collectif s'est clôturé par deux moments conviviaux : un verre de l'amitié ouvert aux équipes enseignantes et l'ensemble des élus du Conseil Municipal puis d'un repas élu et agents.

Bonne rentrée à toutes et tous !

Infos municipales

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Bientôt 16 ans ?

Pensez au recensement citoyen !

Tout français âgé de 16 ans doit spontanément se faire recenser auprès de sa Mairie (ou auprès de son Consulat, lorsqu'il réside à l'étranger) en vue de participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Tous les jeunes français, garçons et filles, sont concernés.

Cette formalité est **obligatoire** pour avoir le droit de se présenter aux concours et examens publics (Baccalauréat, permis de conduire...).

Procédure

Le jeune mineur (16 à 18 ans) peut effectuer seul cette démarche ou se faire représenter par ses parents.

Si vous avez oublié de vous faire recenser à 16 ans, il est toujours possible de le faire mais le jeune majeur doit effectuer seul cette démarche.

Quand se faire recenser ?

Les jeunes français doivent se faire recenser entre la date de leur 16^e anniversaire et les 3 mois suivants

Les jeunes devenus français entre 16 et 25 ans effectueront cette formalité dans le mois qui suit la date d'acquisition de la nationalité française.

Les jeunes gens qui acquièrent automatiquement la nationalité française à 18 ans et/ou disposent de la capacité de décliner la nationalité française pourront effectuer leur recensement jusqu'à l'âge de 19 ans. Une régularisation du recensement est possible jusqu'à l'âge de 25 ans.

Que faut-il déclarer ?

Le nom de famille (accompagné du nom d'usage, le cas échéant), le(s) prénom(s), la date et le lieu de naissance du jeune recensé et de ses parents, L'adresse du domicile, La situation familiale, scolaire et/ou professionnelle



Où se faire recenser ?

En Mairie, sans rendez-vous aux horaires d'ouverture, avec les pièces à fournir.

L'attestation de recensement

À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement. La présentation de cette attestation sera obligatoire jusqu'à 25 ans pour :

Participer à la « Journée défense et citoyenneté »

S'inscrire aux concours et examens d'État (baccalauréat ou permis de conduire par exemple)

Sans attestation de recensement (ou sans certificat de participation à la JDC), ces démarches ne seront pas possibles jusqu'à 25 ans.

Listes des pièces à fournir

- Une pièce d'identité : carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française
- Un livret de famille (ou à défaut une copie de l'acte de naissance)
- Changement d'adresse ou de situation

Le recensement permet à l'administration d'inviter le jeune usager à participer à la Journée Défense et Citoyenneté.

Lorsque le recensement a été effectué à 16 ans, il facilite l'inscription d'office sur les listes électorales à 18 ans.

Après le recensement, il est donc nécessaire d'informer les autorités militaires de tout déménagement et changement de situation (familiale ou professionnelle) en utilisant le formulaire proposé par le Ministère de la Défense.

Carte Nationale d'Identité (CNI) et Passeport

La Mairie de Bouée ne dispose pas de l'équipement nécessaire pour réaliser les délivrances de cartes nationales d'identité et de passeport.

Il est conseillé de prendre rendez-vous auprès d'une mairie disposant de matériel permettant entre autres la prise d'empreinte (délais actuellement encore long, minimum 3 mois). La liste mise à jour des communes équipées est consultable sur le site de la préfecture : www.loire-atlantique.gouv.fr/Demarches/Carte-d-identite-et-passeport/Ou-faire-sa-demande-de-carte-nationale-d-identite-et-de-passeport-en-Loire-Atlantique#!/Particuliers/page/N358

Pour faciliter vos démarches et gagner du temps, il est conseillé de se connecter au site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) <https://passeport.ants.gouv.fr> pour saisir la pré-demande en ligne.



Infos municipales

Bacs Jaunes

Encore possible de s'en procurer !

Suite aux permanences de remise proposées au printemps, nous vous rappelons qu'il est encore possible de se procurer un bac jaune auprès du service déchets de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon.



Les bacs jaunes et composteurs sont disponibles en retrait au service Déchets uniquement sur les créneaux suivants :

**du lundi au mercredi,
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h**

Le service Déchets se situe zone des Acacias, rue des Saules à Savenay.

Deux volumes de bacs vous seront proposés, en contrepartie du paiement d'une location/maintenance annuelle :

- 240 L (de 1 à 4 personnes) - 10 €/an
583 mm L x 1079 mm H x 729 mm P
- 360 L (à partir de 5 personnes) - 15 €/an
585 mm L x 1114 mm H x 874 mm P

Nous vous rappelons qu'il est indispensable de déposer dans les bacs les déchets en vrac sans sac plastique sous peine d'être refusés lors de la levée.

Renseignements :

environnement@estuaire-sillon.fr
ou au 02 40 56 82 53

Avec le bac

PLUS BESOIN DE SACS JAUNES

Bien vidés, non imbriqués

Si vous possédez un bac jaune, vous n'avez plus la possibilité de retirer des sacs jaunes.

ESTUAIRE ET SILLON
Communauté de Communes
www.estuaire-sillon.fr

SERVICE DÉCHETS
environnement@estuaire-sillon.fr
02 40 56 82 53

Travaux sur les ruines de Rohars.

Depuis quelques mois déjà, les ruines de Rohars, appartenant au Conservatoire du Littoral, sont en travaux. Il y a d'abord eu un gros chantier de plantation d'arbres dans ce qui sera bientôt un parking. Puis des échafaudages se sont élevés le long des murs en ruine. Ces travaux font partie d'un projet de préservation du patrimoine de l'Estuaire de la Loire regroupant les sites des Carris à Frossay, du Trou Bleu à Lavau sur Loire et de Rohars chez nous.



L'objectif est de « cristalliser » les ruines, c'est-à-dire qu'elles subissent un traitement qui n'a pas pour but de les réparer mais de les figer dans leur aspect actuel. Chaque mur va donc être renforcé, les travaux s'échelonneront jusqu'à l'automne.

Près des ruines, les visiteurs pourront s'asseoir autour de trois tables sur lesquelles une illustration imprimée en lave émaillée évoquera une thématique particulière propre au site : « Rohars port des herbagers », « Rohars port maritime » et « Halte et passage ». On pourra aussi suivre le déplacement du lit du fleuve au fil des décennies.

Le muret longeant le chemin vers la Chapelle a été rebâti et un ponton est déjà construit près de la cale afin de procurer un nouveau point de vue sur les marais.

Au printemps prochain, un « sémaphore », ou belvédère, de l'artiste Vincent MAUGER, viendra s'intégrer dans les ruines cristallisées. Il sera ainsi le 6^e construit le long de l'estuaire entre celui de la Roche Maurice et celui du Brivet et offrira une vue à 180° sur l'estuaire.



Haut-Chemin

Le terme village ne convient guère à Haut-Chemin ; les constructions y sont peu nombreuses et dispersées sur une longueur de 500 mètres. L'altitude est proche de celle du bourg ; cette situation élevée a fait de Haut-Chemin un endroit favorable à l'édition de moulins à vent, dont l'un subsiste, l'autre se trouvait de l'autre côté de la route, au départ du chemin de la Brunelais.

Sous l'Ancien Régime, les moulins étaient des propriétés seigneuriales ; à Haut-Chemin, l'un appartenait au domaine de la baronnie de la Roche-en-Savenay, l'autre à celui de la seigneurie de la Cour-de-Bouée. Les moulins étaient loués à des meuniers, appelés aussi fariniers. Ceux-ci payaient un fermage ; en contrepartie, ils prélevaient un droit de mouture, en principe le seizième du grain moulu. Les vassaux étaient tenus de faire moudre au moulin de leur seigneur en vertu du droit de banalité. Certains prenaient le risque de ne pas se conformer à cette obligation. Ainsi, François David, qui était métayer de la Grande Babinais, aurait dû faire moudre au moulin de la Roche, mais en 1784 il fit travailler le meunier voisin. Le meunier du moulin de la Roche, Augustin Sauzereau, le fit appeler devant la juridiction seigneuriale de Savenay. À l'audience du 13 juillet 1785, François David

déclara « avoir fait moudre pendant l'année dernière au moulin de la Cour de Bouée tous ses grains tant ceux de sa cueillette que ceux qu'il a achetés ». Il fut condamné à payer à Sauzereau la somme de 20 livres 5 sols pour quatre quarts et demi de mouture.

La Révolution mit fin à cette obligation de suivre le moulin de son seigneur en 1790. C'est peut-être ce qui amena Augustin Sauzereau à renoncer en 1791 à la nouvelle ferme qui lui avait été consentie le



Haut-Chemin sur le plan cadastral de 1827

20 septembre 1789 ; il partit pour le moulin d'Aignac en Montoir. Il fut remplacé par Gabriel Guerry dont le bail stipulait « sans garantie des moutaux » ; les moutaux, c'est ainsi qu'on appelait les vassaux obligés de faire moudre leur grain au moulin seigneurial.

Puis, les moulins furent confisqués par la Nation, lorsque leur propriétaire avait émigré ou été condamné à mort. Le premier cas est celui de l'ancien seigneur de la Cour-de-Bouée, Claude de Monti, qui

avait quitté le royaume en mars 1792 ; ses biens à Bouée furent mis sous séquestre dès juin. Son moulin de Haut-Chemin était affermé à Julien Nicolas, marié en 1790 à Jeanne Berranger. L'édifice était en mauvais état et le meunier fit estimer le 7 juillet 1792 le coût des réparations nécessaires par Ambroise Guilloux, un charpentier amouleur, c'est-à-dire spécialiste des moulins : 710 livres ! Julien Nicolas obtint du district de Savenay un nouveau bail le 11 vendémiaire an III (2 octobre 1794) à partir de la Toussaint suivante, pour 300 livres par an. L'année suivante, il se porta candidat à l'acquisition du moulin. Il en obtint l'adjudication le 8 thermidor IV (26 juillet 1796) avec la maison de meunier et quelques dépendances pour 4 107 francs.

Le moulin de la Roche appartenait à la marquise de Querhoent, née Félicité de Lopriac ; veuve, elle n'émigra pas, mais, au plus fort de la Terreur, elle fut condamnée à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris, le 8 thermidor an II (26 juillet 1794), sans aucun motif solide, et guillotinée le lendemain. Beaucoup de ses biens ne furent pas vendus, dont le moulin, faute de candidats à l'acquisition. La loi du 14 floréal an III (11 mai 1795) ordonna la restitution des biens confisqués par suite de jugements rendus par les tribunaux révolutionnaires. Mais la marquise de Querhoent n'avait pas eu d'enfant et ne laissait pour héritiers que des parents très lointains. Ils n'obtinrent la levée du séquestre qu'après 1800. En 1799, le farinier du moulin de la Roche, Julien Potiron, réglait encore son loyer à l'administration.

Les deux moulins continuèrent de tourner tout au long du XIX^e siècle, changeant plusieurs fois de propriétaires. Les propriétaires

de la Cour-de-Bouée, qui reconstituèrent tout leur domaine après la Révolution en rachetant toutes leurs anciennes possessions qui avaient été vendues comme biens nationaux, récupérèrent leur moulin de Haut-Chemin et le conservèrent jusqu'en 1846. Au début du XX^e, les deux moulins appartenaient à la famille Nicolas qui n'en conserva qu'un, le fit rehausser puis équiper d'une machine appelée locomobile, afin de permettre le fonctionnement du moulin même en l'absence de vent. Cette locomobile permettait aussi d'entraîner une machine à battre les grains qui allait l'été de ferme en ferme, le meunier devenant aussi entrepreneur de battages.

En mai 1945, lorsque, enfin, les Allemands qui tenaient la Poche de Saint-Nazaire capitulèrent, beaucoup d'habitants de Bouée se réunirent autour d'un feu de joie dans un champ de Haut-Chemin.

À l'extrémité du lieu-dit, à l'embranchement de la route du Lavazay, une maison et son jardin sont clos de murs hérissés de tessons de bouteilles. Lorsque, enfant, l'on s'en étonnait, on nous répondait : « C'est la maison à Pierre Garnot ». Cet homme était né en 1877 à Bouée, à la Bazillais. Il fut d'abord pêcheur. Il effectua son service militaire dans la marine, de mars 1897 à décembre 1901, participant à des opérations de guerre au Tonkin et en Chine. À son retour, il reprit la pêche puis s'engagea dans la douane en 1903 ; il fut affecté comme matelot à Saint-Nazaire. Il épousa en 1905 Françoise Magouet, native de Haut-Chemin. À sa retraite en 1927, ils se retirèrent à Cordemais, mais venaient souvent dans leur propriété de Haut-Chemin, à bicyclette, à travers champs.

Bernard David



Moulin de Haut-Chemin en 1950 avec, à la fenêtre, le meunier, Jean Nicolas, et des membres de sa famille

Bibliothèque

Horaires d'ouverture :

mardi	16h à 18h
mercredi	15h à 18h
vendredi	16h à 18h
samedi	10h30 à 12h30

L'adhésion est gratuite pour tous.

Cette adhésion vous permet d'emprunter, pour 3 semaines :

- 8 imprimés (livres ou revues)
- 2 DVD
- 2 CD
- Accès ressources numériques BDLA

Des **boîtes retours** sont à disposition dans toutes les médiathèques du réseau pour retourner vos documents en dehors des heures d'ouvertures.

www.mediathèques.estuaire-sillon.fr

Sur le site : programme des animations, catalogue en ligne, accès au compte adhérent, réservation ou prolongation d'un document...



Pour suivre l'actualité du réseau : @EstuaireetSillon
Et tous les vendredis, découvrez les coups de cœur des bibliothécaires : #vendredilecture

Les animations



Mardi 3 octobre
de 10h à 10h30

Bébé Bouquineurs
dans le cadre des « Ateliers de la petite enfance »*



Éveil des tout-petits à la lecture et aux livres, à travers des histoires lues et des comptines.

(*Programme complet disponible à la médiathèque)

Pour les 0 à 3 ans accompagnés d'un adulte.

Gratuit, sur inscription.



Mercredis 11 et 18 octobre
de 15h à 16h

Ateliers dessin
avec l'illustrateur BD Maxime GRM1



Maxime te propose 2 cours de dessin. Tu décideras de ton style (manga, réalisme, BD, ...)

Tout le matériel est fourni.

Pour enfants à partir de 7 ans.

Gratuit, sur inscription.



Samedi 4 novembre
10h30 à 11h30

Totem escape
animé par Les Ateliers de Marion.B



Un sac cadenassé, plusieurs énigmes... Serez-vous suffisamment observateur et malin pour brandir votre totem ?

Constituez votre équipe et venez jouer !

Pour toute la famille de 7 à 99 ans.

Jeu en équipe, 3 à 5 joueurs par équipe.

Gratuit, sur inscription.

Associations

Les amis de la Chapelle de Rohars

Retour sur les événements organisés en 2023 par l'association des Amis de la chapelle de Rohars.

Lundi 1^{er} mai 2023

PEINTRES DANS LA NATURE

Une belle participation pour cette 18^e journée. Trente-huit peintres étaient présents dont quinze venus pour la première fois. Les techniques utilisées ont été : l'acrylique, l'huile, l'aquarelle, la gouache et l'encre. Les artistes ont investi les communes de Bouée, Cordemais et Lavau-sur-Loire.

Vingt tableaux, exécutés dans la journée ont été vendus en fin d'après midi dans la salle polyvalente. En présence d'élus des trois communes des prix ont été attribués par un jury. Par chance la météo, incertaine dans la semaine, nous a permis de profiter d'une belle journée ensoleillée.



À Lavau sur Loire



M. le maire de Cordemais remet un prix

Samedi 6, dimanche 7 et lundi 8 mai 2023

« HERBIERS ET BORDS DE LOIRE »



de forme ronde. Pour y répondre Jean-Paul a présenté des photographies de ces sculptures éphémères et de leur environnement du marais.

« Promenade entre gravure et photographie, entre jardins et bords de Loire ».

Gravures de Patricia et photographies de Jean-Paul LE DAHERON.

250 visiteurs sont venus apprécier cette jolie exposition durant les trois jours.

Évoquant les round-baller (balles rondes de foin) qui meublent les prés du marais durant l'été, Patricia a choisi de travailler en grands formats

Samedi 24 et dimanche 25 juin 2023

« Art et Artisanat » - Dans le cadre des Journées du petit patrimoine de pays.

Avec Céline Guillemot, potière céramiste d'art, Émeline GARET plasticienne et Christophe NAUD, tailleur de pierre.

Céline GUILLEMOT habite Bouée. Émeline GARET vit et travaille à Saint-Étienne-de-Montluc depuis 2012. Christophe NAUD est membre depuis le début de l'association des Amis de la chapelle de Rohars. Il fut un mailon essentiel dans la réhabilitation de la chapelle en transmettant son savoir-faire dans la maçonnerie traditionnelle.

170 visiteurs sont venus apprécier les œuvres et les démonstrations de nos trois protagonistes.



Associations

Le mardi 27 et jeudi 29 juin

Les écoliers découvrent leur village d'hier et d'aujourd'hui

Les élèves de l'école publique « les Courlis » et de l'école privée Sainte-Thérèse ont visité l'exposition présentée dans la salle des fêtes « Bouée, ses habitants, son patrimoine, images d'hier à aujourd'hui ».

Les élèves ont pu découvrir des panneaux représentant Bouée il y a cent ans avec les agrandissements des cartes postales anciennes datant du début du XX^e siècle avec à côté des photos d'aujourd'hui, permettant de voir l'évolution de leur village.

Étaient aussi exposées des photos anciennes de groupes, des écoles, des mariages, des portraits familiaux, et des photos sur le patrimoine bâti, religieux, sur les travaux agricoles. Pour rendre attractive l'exposition, des quiz, des extraits de photos à retrouver, des puzzles, divers jeux adaptés aux âges des élèves avaient été préparés par les amis de la chapelle de Rohars et les équipes enseignantes.



École Ste Thérèse



École Les Courlis

Dimanche 23 juillet 2023

Concert d'été : Duo Bossa - Beurre Salé

Concert d'été proposé, en partenariat, par la Commission culturelle de Bouée et les Amis de la chapelle de Rohars. La chapelle a fait le plein pour ce concert traditionnel, puisque 80 personnes étaient présentes pour apprécier le talent de nos duettistes.

Fabien EWENCZYK, guitariste, est un habitué des lieux et Bruna HETZEL est une chanteuse brésilienne. Ils ont ravi les auditeurs qui leur ont fait un triomphe mérité.



Si vous voulez participer à notre action et faire vivre culturellement cette ancienne chapelle rénovée rejoignez-nous.
Toutes les bonnes volontés et idées nouvelles sont bienvenues.

Les Amis de la chapelle de Rohars

Contact : Alain MONNIÉ – lacsar@orange.fr – 06 81 13 26 57 – 2 route du Syl 44260 Bouée

Associations

Choréd'elles

Après 15 belles années de danse, l'association Choréd'elles tourne la page.

Sur différents styles musicaux les adhérentes ont su évoluer dans cet art qu'est la danse. C'est avec beaucoup d'énergie et de plaisir que Valérie DOUMAYRENC autodidacte bénévole a créé des chorégraphies pour le bonheur de toutes.

Une belle cohésion au sein des groupes adultes et enfants, lors des cours du mercredi, a permis de présenter des spectacles appréciés de tous.

Choréd'elles, cesse son activité, mais restera dans le cœur de toutes et tous.



La danse... un minimum d'explications, un minimum d'anecdotes, et un maximum de sensations (M. Béjart)

La capoeira

Art martial brésilien pratiqué et créé par les esclaves au Brésil pour tromper la vigilance de leurs maîtres. Ce véritable sport de combat est caché dans une danse grâce aux chants et aux instruments qui l'accompagnent.

Elle se distingue des autres arts martiaux par son côté ludique et souvent acrobatique.

Les pieds sont très largement mis à contribution durant le combat bien que d'autres parties du corps servent aussi telles que les mains, la tête, les genoux et les coudes.

C'est un sport accessible à tous enfants et adultes dès l'âge de 5 ans.

Infos pratiques



L'hypnose a de nombreux bienfaits sur le plan physique, mental et émotionnel. Voici quelques exemples :

- Diminuer votre stress, votre anxiété et vos tensions musculaires
- Soulager votre douleur, en agissant sur le système nerveux et en réduisant la perception de l'inconfort
- Améliorer la confiance en vous, en renforçant votre estime et en modifiant vos croyances limitantes
- Faciliter le changement durant vos étapes de vie

PARLER ÉCOUTER CHANGER

Je vous accompagne du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi de 9h à 13h30

Sébastien BOUCARD

Hypnothérapeute

2, La Bazillais 44260 Bouée

Prise de RDV : hypnoveillant.com

07 86 35 75 54



EI - N° SIREN : 949650931

DOMI REPAS



LA LIVRAISON DE REPAS À DOMICILE

Un service de livraison de repas à domicile est en place sur BOUÉE depuis plusieurs années.

DOMIREPAS est spécialisée dans la livraison de repas à domicile pour les personnes âgées. Implantée localement dans plus de 100 communes dans le département et forte d'une expérience de plus de 20 ans. Elle s'adresse à toute personne ne pouvant plus préparer ses repas ou faire ses courses, pour des raisons de santé, d'âge, de handicap, d'isolement ou pour se simplifier la vie.

Les repas, avec menus au choix, se composent de : une entrée, un plat principal, un accompagnement, un produit laitier, un dessert, ainsi qu'un potage ou laitage pour le soir.

DOMIREPAS livre tous les jours de la semaine, y compris les jours fériés. Les livraisons sont possibles pour de courtes périodes (convalescence après hospitalisation par exemple).

Depuis 1999
Au service des
personnes âgées

Les personnes intéressées par ce service peuvent se faire connaître en contactant **DOMIREPAS**

02 40 19 68 67 - info@domirepas.fr

ou sur leur site internet **www.domirepas.fr**

Repas variés et équilibrés
Livraison 7j/7

L'ADAR44 est la 1^{ère} association d'aide à domicile de Loire-Atlantique. Forte de ses 50 ans d'expertise, elle a pour objectif de permettre à son public de bénéficiaires, constitué de personnes âgées, retraitées, en situation de handicap et /ou fragilisées par la maladie, d'être acteurs de leur projet de vie en contribuant pleinement à leur bien-être et à leur autonomie.

Intervenant auprès de **12 000 bénéficiaires sur le département et employant 1 600 salariés**, l'ADAR44 est également la 1^{ère} association-employeur féminine du département.

L'association recherche des personnes passionnées et investies pour accompagner des bénéficiaires âgés et/ou en situation de handicap afin de faciliter leur quotidien.

Être intégré(e) et évoluer à l'ADAR44, ça se passe comment ?

Diplômé(e)s ou non, l'association intègre des personnes investies et convaincues que **ce métier fait sens**.

Grâce à un parcours d'intégration complet, 21 heures de formation sont dispensées afin de bien appréhender le métier, le public, les missions et l'association.

En plus de ce parcours d'intégration sur-mesure, un tutorat est mis en place, avec un salarié-référent qui accompagne et guide le nouveau collaborateur sur plusieurs semaines et mois.

Le centre de formation interne à l'association, Auxiléa, permet ensuite à chacun d'évoluer et de monter en compétences tout au long de sa carrière professionnelle au sein de l'ADAR44 !

L'équilibre « vie pro - vie perso » est primordial !

Les postes sont proposés en CDI et CDD, avec un temps de travail se situant entre 10h et 35h, **en fonction des choix des candidats**.

Par ailleurs, bien que présente sur l'ensemble du département, l'ADAR44 est sectorisée. C'est-à-dire que **chaque salarié(e) a la possibilité de travailler au plus proche de son domicile**. Ce choix d'organisation permet une implantation locale et de proximité.

Ainsi, les bénéficiaires sont accompagnés par des salariés connaissant parfaitement leur territoire d'interventions.

Les Employé(e)s à domicile et Auxiliaires de vie ont des temps de rencontres mensuels, avec le Coordinateur ou la Coordinatrice de l'aide à domicile. À cette occasion, les salariés reçoivent leurs plannings et peuvent échanger sur les situations rencontrées sur le terrain, leurs interrogations, leurs suggestions et leurs préconisations, pour adapter les prestations aux besoins de nos bénéficiaires.

Les salariés sont au centre de la conception des plannings d'interventions.

Quelles sont missions principales des intervenants ?

C'est avant tout créer du lien ! Prendre le temps de pouvoir échanger avec les bénéficiaires, tout en facilitant leur quotidien, en réalisant par exemple des missions d'entretien du cadre de vie, ou leurs courses, parfois en les aidant à préparer leur repas ou encore, tout simplement en sécurisant une promenade.

En fonction des compétences et grâce à des formations, les salariés réalisent aussi des aides à la toilette, à l'habillage/déshabillage. Ces missions peuvent également intervenir en binôme avec des aides-soignants ou infirmiers.

Vous avez envie de donner du sens à votre travail en aidant nos aînés ?

Ça tombe bien 😊 l'association recherche des Employé(e)s à domicile et des Auxiliaires de vie sur votre commune et ses alentours.

Qualités recherchées : autonomie, discrétion, sens de l'organisation et envie !

Rémunération : en fonction de votre profil à partir de 1709 € pour un poste d'Employé(e) à domicile et à partir de 1933€ pour un poste d'Auxiliaire de vie.

Nos avantages : des diplômes valorisés, un emploi proche de votre domicile, le remboursement des frais kilométriques à 0,50 €, 100% de vos frais de transport pris en charge, 3 semaines d'intégration, un CSE, une mutuelle avantageuse... nous ne pouvons pas tout vous dire, alors postulez !

Pour postuler et/ou pour obtenir plus d'information

envoyez vos candidatures sur

recrutement@adar44.com

ou contacter l'association au 02 40 16 90 04

Au plaisir d'échanger avec vous bientôt



Chapelle de Rohars

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE



BOUÉE
SAM 16 ET DIM 17 SEPT

- *Découverte de la chapelle et du site portuaire de Rohars.*
- *Exposition*

10h00 à 19h00



Exposition

AU SEUIL DU REVIF

Par Gaëlle Cressent et Valentin Poudret

INSTALLATION GRAPHIQUE ET CONTEMPORAINE

AU SEIN DE LA CHAPELLE SAINTE-ANNE.

EXPOSITION INSPIRÉE PAR LES MOUVEMENTS ET LES FLUX DE L'ESTUAIRE.



Entrée libre

Les Amis de la chapelle Sainte-Anne de Rohars

<http://cdfbouee.com>